

LES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL : LE BULLETIN NUMÉRO 4, 3 mars 2007

Les employés à temps partiel n'ont rien à craindre

Le personnel de soutien à temps partiel et le personnel scolaire à temps partiel et de session n'ont rien à craindre à propos de signer la carte de membre de l'OPSECAAT.

Quelques travailleurs à temps partiel ont exprimé leur inquiétude en ce qui concerne l'adhésion à l'OPSECAAT : ils ont peur des représailles de l'employeur. Mais il n'y a absolument rien à craindre.

La campagne des employés à temps partiel a tout l'appui du SEFPO, et ses 120 000 membres, y compris 15 000 membres du personnel à temps plein syndiqué dans les collèges; et la campagne est soutenue par le réseau des activistes du monde syndical d'un bout à l'autre du pays. L'union fait la force.

Nous avons aussi des garanties de l'employeur. **Le Conseil de la rémunération et des nominations dans les collèges – l'autorité ultime pour les 24 collèges**, a écrit à Roger Couvrette, président de l'OPSECAAT le 15 février. Dans cette lettre, Don Sinclair, directeur général du Conseil, a dit, « Bien sûr que toute personne a le droit de s'associer ou d'adhérer à une association si elle choisit de le faire. »

Sinclair a aussi dit qu'il n'y a aucun précédent de représailles dans les collèges quand d'autres groupes d'employés se sont associés.

Certains collèges sont même plus explicites. À **La Cité collégiale d'Ottawa**, le directeur des ressources humaines a écrit à tous les administrateurs en les mettant au courant de la campagne de l'OPSECAAT. Patrick La Ferté, directeur des ressources humaines, a rappelé son équipe que : « le droit d'association est un droit légitime et qu'on doit éviter tout propos, tout commentaire qui pourrait être perçu comme de l'intimidation auprès de ces employés ou de tout autre employé du Collège. »

Dans sa note de service, La Ferté remarque que nous vivons présentement dans une paix syndicale relativement stable dans les collèges et espère que « cette paix persiste et que tous et toutes aient la perception et le sentiment d'être libres d'exprimer leur désir de s'associer. »

Une autre chose : L'union fait la force. À vrai dire, si tout le monde signe une carte, nous serons beaucoup plus puissants. Nous nous protégeons les uns les autres en restant debout ensemble. C'est la meilleure garantie que nous puissions avoir.

Signez la carte de membre de l'OPSECAAT dès aujourd'hui : votre adhésion est confidentielle !

Appelez-nous au 416-448-7433 ou 1-866-811-7274.

www.collegeworkers.org

Veillez afficher et distribuer.